

MARTIGNAT

Bulletin d'information de l'équipe municipale

Info

71

Janvier 2019

Sommaire

- Vœux du maire
 - Résultats du recensement
 - Services publics et aides à la personne
 - Le saviez-vous?
 - Départs en retraite
 - Images de fin 2018
- Agenda et infos pratiques
- Calendrier des manifestations 2019

Excellente année 2019 à tous.

Mesdames, Messieurs,

A l'aube de cette nouvelle année, l'équipe municipale et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux de santé et de bonheur malgré toutes les tensions qui, je pense, vont durer début 2019.

Cette année, nous avons organisé conjointement avec la commune de Groissiat le centenaire de la grande guerre avec une présentation de poilus et d'infirmières en tenue d'époque. Le conseil municipal des enfants, les élèves des écoles, les chorales des Voyelles et l'écho du lange nous ont donné un beau récital sous la direction de l'enseignant musical. L'appel des morts par les enfants des écoles a été très émouvant. Après la cérémonie, une très belle exposition de matériel, d'armement et de photos de cette grande guerre a été proposée.



Le repas du CCAS pour nos aînés a, comme d'habitude, été parfait avec un menu gastronomique auquel plus de 110 personnes ont participé.

Les illuminations du 7 décembre ont été un succès malgré les pluies intermittentes. Les huîtres, les moules, les escargots, le fromage fort et les crêpes ont été dégustés sans retenue. Les enfants ont apprécié l'arrivée du Père Noël dans un magnifique coupé Singer Le Mans d'un rouge éclatant.

Cette année, nous avons rénové et adapté la mairie pour faciliter l'accès des personnes à mobilité réduite : installation d'un élévateur, réfection totale du bureau d'accueil, changement des dalles de plafond, pose d'un parquet, peinture des murs et création d'un local à archives permettant un espace de travail plus confortable et plus accueillant.

Les pluies importantes du début d'année ont détérioré nos chemins en forêt. Tous les renvois d'eau ont été traités par une équipe de l'ONF.

Cette année 2019 sera aussi importante en réalisation de travaux. Le projet du centre d'accueil avance. De nombreuses entreprises ont répondu aux appels d'offres. Les travaux devraient démarrer au printemps.

Nous avons programmé la réfection de la rue de la Lésine avec son élargissement et l'enfouissement des réseaux secs c'est-à-dire tous les câbles. Le maître d'œuvre choisi travaille sur le projet.

Les travaux de la conduite d'eau traversant Martignat portés par HBA sont terminés sur notre commune.

Le déploiement de la fibre optique avance à grands pas dans le village. Des kilomètres de fibres ont été déroulés en sous-sol dans les rues où le gainage avait été prévu et en aérien pour les autres. A la fin du premier trimestre 2019, les premières prises pourront être raccordées. Toutes les informations concernant ces raccordements seront diffusées au printemps.

Depuis le début de notre mandat, je constate avec satisfaction que toutes les commissions présidées par des adjoints ou des conseillers ont bien fonctionné.

Avec toute mon équipe municipale, nous vous renouvelons tous nos vœux de santé et de bonheur pour 2019.

Yves LOCATELLI

Bonne année à tous



Recensement de la population

Le dernier recensement de la population a eu lieu en 2015. Le prochain est programmé en 2022.

La population totale de Martignat est de **1 664 habitants**, 1 600 en population communale et 64 personnes comptées à part (étudiants, personnes en maison de retraite, militaires en mission ...)



Les résultats détaillés du recensement 2015 viennent d'être publiés en 2018 et sont comparés à ceux de 2010. Ils sont très complets et accessibles à tous.

Les points étudiés sont les suivants :

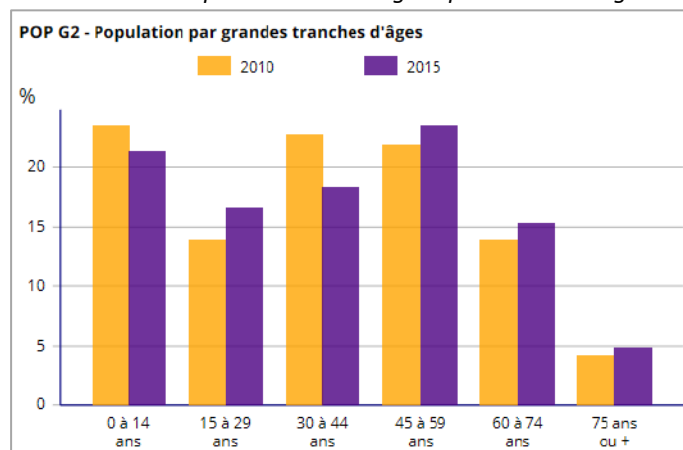
1. Évolution et structure de la population en 2015
2. Couples - Familles - Ménages en 2015
3. Population active, emploi et chômage en 2015
4. Caractéristiques de l'emploi en 2015
5. Logement en 2015
6. Diplômes - Formation en 2015
7. Séries historiques sur la population et le logement en 2015
8. Tourisme en 2018
9. Démographie des entreprises en 2017
10. Naissances et décès domiciliés 2008-2017
11. Caractéristiques des établissements en 2015
12. Revenus et pauvreté des ménages en 2015

Pour consulter les 12 points du sommaire, allez sur le site ci-dessous. Vous serez étonnés de toutes les informations qu'il contient et de l'intérêt que l'on peut lui porter.

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-01237#chiffre-cle-1>

	2015	%	2010	%
Ensemble	1 600	100,0	1 604	100,0
0 à 14 ans	341	21,3	377	23,5
15 à 29 ans	266	16,6	224	13,9
30 à 44 ans	293	18,3	365	22,8
45 à 59 ans	376	23,5	349	21,8
60 à 74 ans	246	15,4	221	13,8
75 ans ou plus	77	4,8	68	4,2

Population de Martignat par tranche d'âge



Services publics et aides à la personne

De plus en plus souvent, pour contacter les services sociaux, pour consulter des dossiers, pour connaître ses droits, pour chercher des réponses aux problèmes rencontrés au quotidien, il faut se connecter à internet.

Mais être accueilli, écouté, conseillé et accompagné est rassurant. Pouvoir poser ses questions directement à une personne peut être moins déroutant.

La Maison de Service Aux Publics de Nantua (MSAP) regroupe en un lieu unique toute une gamme de services. Si vous souhaitez faire des démarches en ligne pour votre dossier de retraite, pour une demande auprès de la CAF ou tout autre démarche...la MSAP vous accueille pour permettre votre accès aux droits. Vous avez la possibilité, en un même lieu, d'obtenir des informations et d'effectuer des démarches administratives auprès des organismes publics partenaires. Un agent est à votre disposition pour vous orienter et vous aider.

Vous pouvez contacter la MSAP, par téléphone au 09 62 66 27 35, par internet à l'adresse : msap@hautbugey-agglomeration.fr ou directement au 36 rue du collège à Nantua (bâtiment de la sous-préfecture).

Les horaires d'ouverture sont
lundi, mardi et jeudi de 9h – 12h30 et de 13h30 – 16h
mercredi de 9h – 13h
vendredi 9h – 16h



Pour les questions de maintien à domicile, d'aide à la vie quotidienne, de recherche d'aide-ménagère, d'auxiliaire de vie, pour les personnes de plus de 60 ans et pour leur entourage, le CLIC du Haut-Bugey (Centre Local d'Information et de Coordination) vous écoute, vous soutient et vous informe.

Vous pouvez le contacter lors de sa permanence les lundis après-midi à la MSAP ou directement à son siège, 10 rue de l'Orme à Oyonnax, par téléphone au 04 74 75 67 79 ou par mail : clicduhautbugey@orange.fr.



LE SAVIEZ-VOUS

LIBRE PAS' SAGE



Cette association a pour vocation de **soutenir et promouvoir la relation enfants-parents** par l'intermédiaire de jouets et de jeux divers.

C'est un lieu d'échanges, de paroles et d'écoute, dans un environnement bienveillant et sécurisant, respectant l'anonymat, qui permet également de sociabiliser les enfants avant la scolarisation.

L'équipe vous accueille avec Hibou, Renard et Lapin, les mascottes, les mardis matins, les jeudis matins, et les 1ers samedis matins de chaque mois.

Ce n'est ni une garderie, ni une crèche. Il n'y a pas d'inscription préalable. Une cagnotte est mise à disposition de chacun pour contribuer librement.

Alors venez nombreux, l'équipe vous attend au 2 rue des 4 ponts à Oyonnax. Vous pouvez les joindre 07 68 35 99 39

Départs en retraite

Cette fin d'année, deux employés de la commune ont fait valoir leurs droits à la retraite. Nous les remercions pour le travail accompli et nous leur souhaitons une retraite longue et très heureuse.



*Pierre MARTIN, adjoint technique principal
Employé à la commune depuis 15 ans*



*Francine CHARNAY-BERNARD, ATSEM à l'école maternelle
Employée à Martignat depuis 18 ans*

Images du dernier trimestre 2018



Soirée des récompenses le 26 octobre



Centenaire du 11 novembre de Martignat Groissiat célébré à Groissiat



Repas des aînés le 24 novembre avec une magnifique ambiance



Illuminations le 7 décembre

VŒUX DU MAIRE

Vendredi 18 Janvier à 19H00 à la Salle des fêtes

Monsieur le Maire vous convie à la cérémonie des Vœux le vendredi 18 janvier à partir de 19h00 à la salle des fêtes. L'intervention des élus sera suivie du traditionnel vin d'honneur accompagné de la galette des rois. Nous comptons sur votre présence.



REPAS des ASSOCIATIONS

**Samedi 30 mars en soirée
Salle des fêtes ou Complexe**

La commission des associations organise un repas où sont invités tous les membres adultes des associations communales. Nous comptons sur une bonne participation à cette opération d'échange et de rencontre.



Informations Pratiques

Démarches pour inscrire votre enfant à l'école

Pour les enfants nés en 2016 ou les nouveaux arrivants sur la commune.
L'inscription de l'enfant se fait tout d'abord à la mairie et ensuite à l'école.

1^{ère} étape : Inscription en mairie

Les inscriptions en mairie débutent au mois de janvier. Vous aurez au moins besoin :

- de votre livret de famille, de votre carte d'identité ou d'une copie d'extrait d'acte de naissance de l'enfant ou tout autre document prouvant son identité et sa filiation,
- d'un justificatif récent de domicile.
- d'un document attestant que l'enfant a eu les vaccinations obligatoires pour son âge ou justifie d'une contre-indication.

Une fois l'inscription réalisée, la mairie vous délivrera un certificat d'inscription.

2^{ème} étape : Admission à l'école

Pour inscrire définitivement votre enfant, vous devrez prendre rendez-vous en maternelle au 04 74 81 12 62 avec la directrice d'école, Mme MULOTTI qui vous recevra le 18 mars 2019 ou Mme DEBOST pour le primaire sur rendez-vous au 04.74.81.12.74. Elles effectuent cette admission, sur présentation :

- du certificat d'inscription délivré par la mairie,
- d'un document attestant que l'enfant a eu les vaccinations obligatoires pour son âge ou justifie d'une contre-indication.

Si l'enfant ne change pas d'école durant sa maternelle, vous n'aurez pas à renouveler son inscription chaque année.



Ecole de la 2^{ème} chance à Oyonnax depuis novembre 2018

Les Écoles de la 2^e Chance sont nées pour offrir une solution à des jeunes qui quittent notre système scolaire chaque année sans diplôme ni qualification et se retrouvent confrontés à la difficulté de rentrer dans le monde du travail.

Les stagiaires âgés de 16 à 25 ans sont des jeunes motivés qui ont choisi de se construire un avenir grâce à un accompagnement sur-mesure. Ils préparent un dossier qui est validé ou non par une commission à l'issue de tests de mathématiques et de français.

Les stagiaires retenus s'engagent pour un parcours de 6 à 7 mois avec la découverte d'un métier, la consolidation du projet professionnel suivi d'un stage dans différentes entreprises, le tout rémunéré à environ 300€ par mois avec l'aide de la région.

La ville d'Oyonnax a choisi de tenter cette expérience en confiant la direction de la structure à Julien ISSARTEL, par ailleurs conseiller municipal à Martignat.

Si vous êtes intéressés, adressez-vous directement à l'école au 31 rue Anatole France, 01100 OYONNAX ou téléphonez au 04.81.09.11.27 ou par mail : contact@e2c01.fr



Encombrants



- Prochain ramassage, le mercredi 6 mars 2019.
- Tous les jours (sauf fériés) à la déchetterie communautaire de VEYZIAT. Tél. : 04-74-77-31-09

Stationnement l'hiver



En cas de fortes chutes de neige, il est très difficile au conducteur de chasse-neige de discerner les voitures en stationnement, plus encore dans des zones inadaptées. Pour éviter tout incident, veillez à bien stationner votre véhicule.

Ramassage des ordures ménagères



Chaque lundi et jeudi sauf jours fériés

Sortir vos bacs la veille au soir.

Compteurs d'eau en hiver



L'effet du gel sur vos canalisations peut entraîner des coupures d'eau, des fuites, voire des dégâts matériels. **C'est à vous d'assurer la protection de votre compteur.**

5 sites de Tri sélectif



- Rue des Peupliers.
- ZA des Lavours
- Evron
- Vers le cimetière
- Rue du Chemin de fer

Déneigement des trottoirs



En cas de chute de neige ou de verglas devant votre habitation, vous avez l'obligation de :

- Enlever la neige du trottoir
- Saler pour éviter les sols glissants
- Faire tomber les glaçons du toit

Aide à la rénovation en Haut-Bugey : un nouveau dispositif d'aide aux travaux

Depuis le 1er septembre 2018, Haut-Bugey Agglomération poursuit son action en faveur de l'amélioration des conditions de vie de ses habitants en mettant en place un nouveau dispositif appelé « Rénovez en Haut-Bugey » permettant de financer les travaux d'économie d'énergie, les travaux lourds de réhabilitation et les travaux d'adaptation du logement à la perte d'autonomie. D'un niveau très important, ces aides peuvent, dans certains cas, couvrir jusqu'à 80% du montant de vos travaux.

À qui s'adressent ces aides aux travaux ?

Les aides concernent les propriétaires de logement, qu'ils occupent celui-ci à titre de résidence principale ou qu'ils le mettent en location.

Pour les propriétaires occupants, cette aide s'adresse aux ménages modestes. Pour les bailleurs, l'aide est conditionnée au respect d'un niveau de loyer.

Un accompagnement de proximité entièrement financé

Pour toutes informations sur les aides aux travaux et vérifier l'éligibilité de votre projet, contactez l'opérateur URBANIS qui tient deux permanences :

- Tous les jeudis du mois de 9 h à 13 h dans les locaux de l'agglomération, 57 rue René NICOD à Oyonnax
- Tous les 2ème et 4ème lundis du mois de 9 h à 12 h 30 à Nantua dans les locaux de la MSAP.

Prenez rendez-vous au préalable sur www.clicrdv.com/URBANIS-Lyon ou au 04 82 91 85 03.

Si vous êtes propriétaire occupant, pensez également à vous munir de votre dernier avis d'imposition pour vérifier votre éligibilité.



Médecin, Pharmacie et Infirmières



Médecin de garde : Maison médicale vers les urgences de l'hôpital d'Oyonnax au 04.74.73.11.66

Pharmacie de garde : Appelez le 3237 (0,34 €/min) ou www.3237.fr (gratuit)

Cabinet d'infirmières de Martignat : appelez le 06 28 48 14.22 ou le 06 85 04 15 92

Appels d'urgence

15	17	18	112
SAMU	Police Gendarmerie	Pompiers	Toutes urgences

Dernière minute...

Notre fleuriste, Marion VAHIER, installée à Martignat depuis mars 2010, cesse son activité. Avec 3 enfants en bas âge, il lui est de plus en plus difficile de concilier sa vie de famille et son commerce de fleurs. Nous lui souhaitons le meilleur pour sa nouvelle vie.

